n.° 53.

Monsieur

De toutes les operations de la Chirurgie, La Bronchotomie parait avoir plus intimidé les chirurgiens, malgré les Circonstances qui indiquent tous les jours cette operation dans toutes les Regions & tous les climats, il parait qu'elle n'a été guere pratiquée.

Jen'ay été que trop temoin de Maladies qui Indiquoit cette opération, où il ne m'estoit permis de rien prononcer auxquelles les Malades ont succombé sans qu'on ait osé l'entreprendre. Il parait par tous les Observateurs qui ont écrit des playes Graves arrivées à la trachée artere soit volontairement, soit accidentellement & dont les Memoires de Notre illustre academie sont enrichies que l'operation qu'on pratique à la trachée artere, ne peut pas elle même avoir aucune suite facheuse.

Comme dans Notre art quelques observations sont Regardées comme Phenomenes et qu'on devreroit multiplier ces mêmes observations pour former un jugement solide sur les faits qu'on se propose de traiter, Toutes ces Considerations Monsieur m'engagent avous Communiquer l'observation suivante.

Le deux fevrier de la presente année, Le nomme Perot Canonier ~~de~~ de cette Ville agé de cinquante ans s'est fait

avec

ARC 30 d-3 n° 53

Un Razoir plusieurs Legeres incisions à la partie anterieure du Col, Notament une grande transversale de trois pouces de Long entre le second & le troisieme aneau cartilagineux dont La trachée artere étoit en partie Coupée : Cette playe à été faite au Rapport du Blessé sur les dix heures du soir, il á Resté quarante huit heures dans cet état ; Le quatre à la même heure Je fus Mandé par ses voisins, m'étant Rendu auprès du Blessé il ne me fut point difficile de voir La grandeur de La playe avant d'entrer dans la Chambre, J'ay Reconnu que la trachée artere étoit ouverte par L'air qui sortait avec grand bruit par La playe, & lorsque le blessé vouloit prononcer q̃ques parolles, il ne le pouvoit qu'en portant la main sur La playe pour Empecher L'air de sortir.

M. Bacqué Mon Confrere chirurgien de l'amirauté se trouva Présent, Je proposay La suture, il fut de mon avis : Je prix deux Eguilles enfilées de Même fil, Je pris deux aneaux inferieurs de la trachée artere en passant L'eguille de dedans en dehors car La playe étoit Béante à fourer Le poule dans La trachée artere, Je pris avec l'autre Eguille un aneau superieur en passant également L'eguille de dedans en dehors. Je fis deux autres points de suture l'un à droite et l'autre à Gauche où je ne Compris que le Muscle & le Tegumant & je Mis par dessus une Compresse avec un peu de Beaume de saint Omer qui est un fort bon aglutinatif et une bande autour du Col. Le deffaut de linge m'empecha de faire d'autres Bandages pour lui Tenir La tête en flexion Comme je me proposois ; Je Recommandai au Blessé de tenir La tête Toujours panchée sur ~~[illegible]~~ Le sternum.

Le

Le six, je levai l'apareil en présence de MM. Baigue & Millar Medecin, la playe nous parut disposée à une prompte Réunion, je me contentai de la panser comme la premiere fois avec un peu de beaume de St. Omer. Le huit je levai le second apareil je trouvai une legere supuration La Reunion me parut se faire très bien, je continuai le même pansement du 10. au onze le blessé fut poussé à quelqu'Emportement Violent fit quelque forte extention de la tête, les fils dechirerent tout ce qu'ils Comprenoient, Tout se trouva ouvert comme ci devant Le blessé passa la nuit dans cet état on eut soin de me faire avertir de grand matin, je me contentai de faire un point de suture sur le milieu de la playe ou je Compris comme la pre. fois deux aneaux inferieurs & un superieur & je fis un bandage convenable à lui tenir la tête en flexion, j'informai M. le Procureur du Roy de sa Conduite pour le faire mettre en lieu de sureté pour sa vie, car il n'avoit personne pour y veiller, le blessé fut conduit en prison. Le 13. je levai L'apareil je trouvai une legere supuration dans l'endroit que les fils avoient dechiré je continuai à panser la playe avec le beaume de St. Omer. Le 15. tout étoit en bon état La Reunion me parut se faire je continuay les mêmes pansements jusqu'au vingt un que le blessé a été entierement guéri. Je n'ay point Remarqué de fievre pendant le traitement les Crachats etaient seulement legerement teints de sang après le point de suture fait, demi heure

après

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 30 d 3 n° 8 3

après il n'en paroissoit plus. La première nuit de sa blessure il perdit beaucoup de sang, sans cependant s'en trouver afoibli, il n'est point resté au blessé aucune incommodité il parle comme avant sa blessure.

Si une playe de la nature de celle cy a été sitot guerie malgré la mauvaise conduite du blessé, car il n'a observé ni regime, ni tranquilité du corps ni d'esprit contre ma defense il a fait toujours usage d'alimens tant solides que liquides comme dans l'état de santé : si dis-je une playe de la nature de celle cy a été si tot guerie que ne doit-on point esperer d'une playe qui sera faite avec art qui sera bien conduite tant de la part des malades que de ceux qui seront chargés du traitement. On a remarqué que dans toutes les grandes playes du col le muscle ainsi que le tegument qui couvre la trachée artere ont été coupés transversalement, il n'i en survenu aucun empechement à une parfaite guerison. Je ne vois pas par consequent qu'il soit toujours necessaire de faire l'incision longitudinale comme on le recommande pour la bronchotomie et de dissequer & separer le muscle sternoyoidiens avec tant de soin.

Je pense que l'incision tranversale seroit preferable en certaines circonstances comme dans le cas du soldat espagnol à qui M. Virgili fut obligé de fendre en partie la trachée artere, on pourroit eviter aussy l'enfisemes, il pourroit arriver par l'incision longitudinale.

Connoissant votre zele pour l'avancement

d'un

d'un Art si Nécessaire à la Conservation du Genre-humain, si ma pratique me fournit quelque Cas particulier digne de Remarque je Ne balanceray point à vous en faire part.

J'ay L'honneur d'estre Respectueusement

Monsieur

Votre tres humble & tres obeissant serviteur

Déré

Déré Chirurgien major

A saint marc le 4. may 1768.
isle St. domingue

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE